



DÉVELOPPEMENT DURABLE
Deschambault-Grondines Portneuf



**Plan stratégique de
développement durable
de la collectivité de
Deschambault-
Grondines**



Municipalité de Deschambault-Grondines
120, rue Saint-Joseph
Deschambault-Grondines
(Québec) G0A 1S0

Rendu possible grâce à la participation du Fonds Aluminerie de Deschambault-Grondines



FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES

Réalisé par le Technocentre en écologie industrielle, 2012-13

Rédaction et révision linguistique :

- Normand Gariépy, directeur général
- Roxanne Dugas, conseillère en développement de projets
- Claudia Dallaire, conseillère en développement durable
- Nicklaus Davey, conseiller en développement durable
- Marie-Ève Latrémouille, conseillère en développement durable

Graphisme et mise en page :

- Claudia Dallaire, conseillère en développement durable



1800, rue Émile-Bernard, suite 200
Sorel-Tracy (Québec) J3R 0A6

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	4
MISSION, VISION ET VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES	5
INTRODUCTION	7
1. MISE EN CONTEXTE	8
2. MÉTHODOLOGIE	9
2.1 Portrait.....	9
2.2 Comités.....	9
2.2.1 Comité de pilotage	9
2.2.2 Comité de développement durable	10
2.3 Forums	12
3. PORTRAIT	13
3.1 Description physique du territoire	13
3.2 Synthèse territoriale.....	14
4. TABLEAUX SYNTHÈSE	18
5. SUIVI – ANALYSE ET PRIORISATION	23
RÉFÉRENCES	24

MOT DU MAIRE



Gaston Arcand, maire

La municipalité de Deschambault-Grondines s'inscrit depuis fort longtemps dans une démarche concrète de développement durable. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti et du patrimoine paysager, les luttes pour le maintien des services de proximité telles que les écoles et les institutions financières, les efforts consentis pour le développement du territoire et le soutien apporté aux jeunes familles et aux aînés sont en effet autant d'actions qui incarnent les valeurs du développement durable.

La stratégie de développement adoptée par la communauté grâce au Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables marque une nouvelle étape dans l'histoire de la municipalité. Le plan d'action en développement durable, alimenté par les réflexions de citoyennes et de citoyens qui ont participé aux différentes consultations publiques, dresse les orientations qui permettront à la municipalité d'assurer la pérennité de ses richesses économiques, environnementales, sociales et culturelles.

Les citoyennes et les citoyens de Deschambault-Grondines désirent vivre dans un environnement sain, agréable et dynamique. Conscients de leur mission, forts de la vision et des valeurs énoncées dans ce plan d'action, les gestionnaires de la municipalité, élus comme employés, s'engagent à maintenir la qualité de leur milieu de vie et à le développer de façon à ce qu'il réponde aux besoins et aux aspirations de ceux qui l'habitent.

Gaston Arcand, maire
Municipalité de Deschambault-Grondines

MISSION, VISION ET VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

Les municipalités du Québec ont sensiblement toutes la même **mission**, soit celle d’offrir des services de natures diverses aux citoyens. Elles planifient l’aménagement du territoire, prélèvent des taxes et appliquent divers règlements pour ne nommer que quelques-unes des responsabilités et compétences de ce palier de gouvernement. Ces services rendus sont en fonction de leur taille et de leur moyen tout en respectant les lois, les politiques et les directives gouvernementales provenant des paliers supérieurs.

Si le fonctionnement des municipalités se résumait à leur mission, elles auraient toutes les mêmes bilans : or il n’en est rien. La **vision** des élus oriente le développement de la municipalité. Cette vision politique, s’échelonnant le temps d’un mandat ou plus, s’articule à travers l’expression de **valeurs** communes aux élus. Dans un contexte de consultation et de participation citoyenne, le point de vue des citoyens est de plus en plus pris en compte par les décideurs.

Mission

La Municipalité de Deschambault-Grondines se donne pour mission de maintenir un riche héritage culturel et développer un milieu de vie où les services sont accessibles et diversifiés dans un environnement agréable et dynamique où chacun s’y reconnaît dans ses valeurs, peut s’épanouir et s’y impliquer dans le respect des ressources disponibles.

Vision

La municipalité désire maintenir et développer un milieu où il fait bon vivre, répondant aux intérêts de ses citoyens, tant au niveau social, économique, environnemental que culturel, dans un environnement sain et dynamique.

Valeurs

La municipalité de Deschambault-Grondines prône ces valeurs suivantes :

ÉQUITÉ

La municipalité traite ses citoyens de façon respectueuse et équitable dans les limites de ses ressources et de ses attributions.

DYNAMISME

Les administrateurs, dirigeants et employés demeurent à l’écoute des besoins des citoyens et proposent les actions requises pour satisfaire les besoins exprimés.

TRANSPARENCE

Tout en respectant les lois en vigueur et le caractère confidentiel de certains renseignements, la municipalité divulgue et partage l'information utile au développement de la collectivité.

OUVERTURE

La municipalité tient pour essentiel de suivre de près les nouvelles orientations qui interviennent dans la société, et de s'en inspirer dans ses actions.

PARTICIPATION CITOYENNE

Les citoyens s'impliquent afin de créer un milieu dynamique et vivant.

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a adopté une série de lois, de politiques et de programmes visant à favoriser la dynamisation de ses territoires ainsi que leur adaptation à un monde en constante mutation. La société québécoise vit de profonds changements qui s'avèrent de plus en plus complexes. Plusieurs de ces initiatives visent directement ou indirectement à stimuler d'une part une occupation dynamique des territoires et d'autre part à responsabiliser les acteurs locaux face à leurs nouvelles compétences attribuées, entre autres, par la *Loi sur les compétences municipales de 2006*. Ces exigences ministérielles introduisent impérativement les notions de flexibilité et d'innovation : concepts qui reposent sur une plus grande capacité des acteurs locaux à s'adapter et à gérer le changement dans un contexte d'incertitude. Concernées au premier plan, les municipalités doivent donc revoir leur rôle traditionnel qui ne cesse de s'élargir; ce qui implique de développer et s'approprier de nouvelles compétences tout en informant et mobilisant les parties prenantes de leur territoire.

Le développement d'une municipalité doit aujourd'hui s'appuyer sur des principes qui, considérés dans leur ensemble, favoriseront l'équilibre de celle-ci. En permettant l'épanouissement économique de son territoire, la jouissance de ses résidents aussi bien au niveau social que culturel tout en protégeant les écosystèmes et son patrimoine, la municipalité projette l'image d'une municipalité dynamique, garante d'un développement durable.

1. MISE EN CONTEXTE

La Loi sur le développement durable du Gouvernement du Québec adoptée en 2006 a pour objet d’instaurer un nouveau cadre de gestion assurant la prise en compte d’un développement présent sans compromettre le futur des autres générations. C’est une conception de l’intérêt public appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l’échelle mondiale afin de tenir compte des aspects environnementaux et sociaux d’une planète globalisée. Depuis quelques années, la culture est de plus en plus associée à ce concept et vient constituer le quatrième pilier du développement durable.

La Municipalité de Deschambault-Grondines est un des acteurs de premier rang dans le développement durable de son territoire. Elle doit consolider les aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans ses interventions au profit de l’ensemble de la collectivité. Afin d’orienter ses actions de développement, une planification stratégique s’impose. Une planification stratégique oriente des actions pour atteindre des objectifs associés à des priorités collectives à court, moyen et long terme. Elle mise sur l’application des principes de développement durable, c’est-à-dire, les conditions de succès et la mise en œuvre d’actions générateurs d’améliorations durables. Ce type de planification est dynamique, actualisé et évalué au moins une fois par année et requiert la participation des élus, des citoyens et des intervenants.

Ce plan stratégique en développement durable (PSDD) confirme l’engagement de la Municipalité dans une nouvelle voie de développement. Il est le fruit de consultations des différentes parties prenantes du territoire et se veut l’expression d’une vision collective. Ce plan permettra de :

- développer une compréhension commune des enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques du territoire pour ensuite passer à l’action ;
- mobiliser la collectivité pour la création et le développement de projets durables ;
- déployer des projets collectifs pour responsabiliser les acteurs du milieu dans une logique de concertation et d’amélioration du cadre de vie ;
- donner un instrument complémentaire de planification territoriale prenant explicitement en compte l’environnement, la vie communautaire, le volet culturel et les intérêts économiques de la collectivité ;
- répondre aux directives, aux politiques, aux stratégies et aux lois du gouvernement en matière municipale et de développement durable.

Cette démarche entraînera un accroissement de l'implication des parties prenantes et des citoyens dans une perspective de responsabilités partagées tout en renforçant la fierté régionale et le sentiment d'appartenance à la communauté. Cette même démarche vise des répercussions à long terme favorisées par le suivi annuel des engagements pris par la Municipalité de Deschambault-Grondines et partagés par les acteurs locaux et les citoyens de tous âges.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Portrait

Plusieurs étapes ont précédé l'élaboration de ce PSSD. Tout d'abord, un portrait sommaire du territoire de Deschambault-Grondines et Portneuf a été réalisé. Pour ce faire, des entrevues ont été réalisées avec différents intervenants de la région (institutions, commerces, industries, organismes, etc.), les directeurs de services de la Municipalité et les élus municipaux. Ces entrevues avaient pour but d'amasser de l'information, d'analyser les pratiques organisationnelles de ces intervenants, de les mobiliser et de les sensibiliser sur les notions de développement durable. Afin de compléter la cueillette d'information, plusieurs sites internet et documents pertinents ont été consultés. Enfin, des sondages en ligne ont été effectués du mois de juillet au mois d'octobre 2012.

2.2 Comités

En début de projet, deux comités d'orientation ont été mis sur pied. Le premier, appelé « comité de pilotage », est composé de membres de l'administration municipale alors que le second, appelé « comité de développement durable », est formé majoritairement de divers intervenants du milieu et de citoyens. Ces comités orientent et encadrent la démarche et ont défini une vision commune des grands enjeux stratégiques. Les membres de ces comités sont :

2.2.1 Comité de pilotage

Gaston Arcand
Maire de la Municipalité de Deschambault-Grondines



Nelson Bédard
Maire de la Ville de Portneuf



Claire St-Arnaud
Directrice générale de la Municipalité de Deschambault-Grondines



Danielle Bédard
Directrice générale de la Ville de Portneuf

Christian Denis
Conseiller municipal de la Municipalité de Deschambault-Grondines



Jaquelin Martel
Conseiller municipal de la Ville de Portneuf



Jean-François Jourdain
Urbaniste de la Ville de Portneuf



2.2.2 Comité de développement durable (en plus des membres du comité de pilotage)

Charles Trottier
Fromagerie des Grondines



Claire Fleury
Carrefour jeunesse emploi Portneuf



Stéphanie Poiré
Centre local de développement de Portneuf



Anaïs Jardon
Service des loisirs de la Ville de Portneuf



Isabelle Mainguy
ÉcoDesigner et Commissaire à la commission scolaire



Jean-François Garneau
Commission scolaire de Portneuf



René-Jean Pagé
Union des chambres de commerce et d'industrie de Portneuf



Nancy Groleau
Alcoa Deschambault



Marie-Ève Leclerc
Table de concertation en environnement de Portneuf



Chantale Hamelin
Conseillère municipale



Lise Sylvain
Citoyenne



Jean Genest
Citoyen



Éliane Trottier
Citoyenne



Patricia Lamy
Citoyenne



2.3 Forums

Cette démarche a donné l'occasion à la population de s'exprimer de différentes façons, notamment lors de forums. Deux forums ont eu lieu dont un premier le 14 décembre 2012, rassemblant près de 60 acteurs du milieu, tous des intervenants du territoire (organismes, institutions, commerçants et industries). Ces participants ont été invités à réfléchir collectivement à des enjeux locaux en lien avec les différentes sphères du développement durable. De ce forum, des enjeux stratégiques majeurs que l'on peut qualifier de « préoccupations » pour la collectivité sont ressortis. Le terme « enjeu » est défini comme étant une valeur matérielle ou morale mise à risque collectivement dans une situation problématique territoriale. En ce sens, cela peut être ce que l'on peut gagner ou perdre en ne faisant rien ou en agissant. De ce constat naît un refus du statu quo et le besoin d'une action.

Afin de travailler ensemble à ces préoccupations, un forum des citoyens s'est tenu le 25 avril 2013. Ce forum, destiné aux citoyens de la municipalité de Deschambault-Grondines et de la ville de Portneuf fut l'occasion de rassembler autour d'une même table près de 50 résidents. Ensemble, ils ont discuté de leurs perceptions face à des réalités territoriales qui les préoccupent lorsqu'ils envisagent l'avenir de leur municipalité. Ces discussions ont été orientées vers des pistes d'action associées aux enjeux stratégiques prioritaires lors du premier forum de la démarche, celui des intervenants. Une piste d'action est une orientation de projets dont la définition ou la forme qu'ils prendront n'est pas encore précisée. Que ce soit une simple idée ou une initiative en cours de réalisation (nouvelle construction, campagne de communication, règlement municipal, etc.), un énoncé de piste d'action ne laisse pas de doute sur l'objectif visé par ce qui est ou pourrait devenir un projet.

3. PORTRAIT

Le portrait du territoire est un diagnostic sommaire exposant les forces et les faiblesses les plus courantes ayant été relevées auprès des parties prenantes du territoire dans leur pratique actuelle en développement durable. Il permet de contextualiser certains enjeux stratégiques auxquels les parties prenantes, incluant l'administration municipale, doivent faire face dans la gestion quotidienne du territoire. Les enjeux stratégiques peuvent être directement liés au niveau d'intégration et d'application des principes de développement durable dans les processus décisionnels.

Le portrait du territoire esquisse les particularités du milieu et permet d'identifier les besoins et le positionnement des organisations en lien avec leur intégration du développement durable.

3.1 Description physique du territoire

Qu'est-ce que Deschambault-Grondines ?

- Un ambassadeur mondial de l'**Association des plus beaux villages du Québec**;
- Un fier partenaire des villages relais du Québec ;
- Un riche héritage archéologique ;
- Un patrimoine bâti remarquable : onze (11) bâtiments sont classés ou cités monuments historiques ;
- Des projets de développement résidentiel tels que le projet Montambault.

3.2 Synthèse territoriale

Les tableaux synthèse sont le résultat de l'analyse de la compilation des données recueillies lors des rencontres et les sondages en ligne réalisés avec les intervenants du milieu. Ils représentent une analyse sommaire basée sur les réponses de la majorité de ces intervenants interrogés.

Tableau 3.1 Enjeux transversaux territoriaux

Enjeux transversaux		Forces	Faiblesses
	Mission, valeurs et vision	- Une très grande majorité des organisations ont bien défini leurs MVV.	- MVV mal communiquées à moins d'en faire la demande précise par exemple dans le cadre d'une demande d'aide financière auprès d'un ministère; - Très peu répandu dans le domaine du privé, en particulier dans les PME.
	Stratégie de l'organisation	- Globalement, les organisations ont des stratégies à court et moyen termes bien arrêtées alors que c'est beaucoup moins le cas pour ce qui est du long terme.	- On discute très peu de développement durable avec des organisations plus compétentes que la sienne en la matière.
	L'éthique des affaires	- Une grande proportion des organisations font preuve de transparence dans leurs rapports avec le milieu.	
	Responsabilités sur les services	- Une majorité significative des organisations se perçoivent comme étant très branchées sur leur milieu et responsables socialement.	- En général, on ne se préoccupe pas du suivi de la satisfaction ou des perceptions vis-à-vis le produit ou le service.
	La gouvernance	- Sauf exception, il existe un climat de concertation mitigé au sein des organisations du territoire, entre Deschambault et Grondines, mais aussi entre Deschambault-Grondines, Portneuf et le reste de la MRC.	- Peu d'organisations, en particulier les plus petites, sont dotées d'un véritable organigramme; - L'habitude de rendre des comptes à la société dans un rapport ou une section de rapport dédiée au développement durable n'est pas ou presque pas existante; - Le transfert des connaissances est difficile dû au changement de personnel des OBNL.

Tableau 3.2 Enjeux économiques territoriaux

Enjeux économiques		Forces	Faiblesses
	Pratiques de soutien aux organismes	- Favorisation des organisations de Deschambault-Grondines et Portneuf.	- Pour les organisations susceptibles de soutenir le milieu, bien peu se sont dotées de balises et de critères bien définis pour attribuer leur aide (quels que soient les moyens).
	Pratiques d'approvisionnement (achats)	- L'achat local est répandu, mais à condition que le prix soit très concurrentiel; - Plusieurs exemples d'événements culturels organisés avec une forte préoccupation pour le local et l'environnemental.	- Toute la portée que peut avoir une politique d'approvisionnement écoresponsable dans une communauté n'est pas bien comprise; - On hésite à se tourner vers l'offre émergente de produits et services écologiques.
	Impact sur le développement local	- Généralement, on favorise l'embauche et l'achat local, mais c'est la compétence et le meilleur prix qui priment; - Lorsqu'on investit ou qu'on affiche une réussite de nature économique, les organisations n'hésitent pas à la communiquer à la communauté (c'est moins le cas pour les réussites sociales ou environnementales).	- Peu d'organisations ont vécu de belles expériences d'intégration de travailleurs en difficulté (modèle à repenser); - Rares sont les organisations qui vont jusqu'à investir du temps rémunéré dans des causes sociales ou communautaires; - Peu d'organisations prennent la peine de quantifier les retombées locales de leur activité économique.

Tableau 3.3 Enjeux sociaux territoriaux

Enjeux sociaux		Forces	Faiblesses
	Conditions de travail	- Les organisations rencontrées se perçoivent comme ayant de bonnes conditions de travail pour leurs employés.	
	Développement des compétences	- Le développement des compétences est un concept répandu et généralement bien intégré en fonction des moyens de l'organisation.	

Participation et relations de travail		<ul style="list-style-type: none"> - Plus l'organisation est petite, plus la tendance est à la consultation; - Beaucoup de concertation au sein des organisations. 	
	Équité	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations se disent généralement équitables dans leur fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le concept d'équité au sein d'une organisation ne semble pas bien maîtrisé pour une grande partie des répondants.
	Santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> - La majorité des organisations se disent compétentes en matière de santé et sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cette préoccupation est tributaire des moyens dont dispose l'organisation pour couvrir les nombreux aspects liés à la santé et sécurité; - Plusieurs petites organisations ont une connaissance superficielle de ces concepts.
	Impact sur le développement local	<ul style="list-style-type: none"> - Le milieu affiche généralement une forte inclinaison pour la solidarité sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'est pas évident pour tous d'identifier au quotidien l'impact social que l'organisation peut avoir sur le développement local.
	Culture et patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Grande force de Deschambault-Grondines; - Très fort sentiment de fierté (plus beau village); - Exemples de manifestations culturelles d'importance (École de musique, biennale du lin, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse au niveau de la Ville de Portneuf sur le plan de la valorisation architecturale et touristique; - Offre touristique pour séjour de moyenne et longue durée peu développée (hébergement, restauration, etc.).

Tableau 3.4 Enjeux environnementaux territoriaux

Enjeux environnementaux	Forces	Faiblesses
	Gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> - Un peu plus de la moitié des répondants disent avoir entrepris une démarche en ce sens; - On comprend que la clé passe par la sensibilisation des employés ou des bénévoles; - Quelques exemples d'efforts en compostage.

Gestion de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Une très forte majorité des organisations ont fait des efforts en ce sens; - La campagne gouvernementale a fait ses effets; - Plusieurs exemples de conversion (chauffage, lumières, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Il reste du travail à faire avec les édifices patrimoniaux; - Peu de préoccupation pour les nouvelles constructions au-delà des normes minimales du code du bâtiment.
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques exemples d'économie d'eau (changement de toilettes). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations se soucient peu de leur consommation d'eau.
Gestion des émissions GES	<ul style="list-style-type: none"> - On est généralement conscient de l'enjeu planétaire associé au réchauffement planétaire; - Quelques exemples de réduction (biomasse, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations se soucient peu de leurs émissions GES; - Les organisations compensent très peu leurs émissions.
Gestion des autres types de pollution		<ul style="list-style-type: none"> - Une très forte majorité des organisations ne voient pas d'autres sources de pollution malgré une sensibilité grandissante au bruit, à la qualité de l'air ou aux matières dangereuses.
Gestion de l'impact local	<ul style="list-style-type: none"> - Globalement, la quasi-totalité des organisations consultées ont une forte préoccupation pour l'environnement; - Plusieurs exemples d'efforts concrets pour améliorer son empreinte écologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs organisations se limitent à la récupération.

4. TABLEAUX SYNTHÈSE

Les tableaux synthèse sont des résumés globaux de la démarche de planification des municipalités de Deschambault-Grondines et de Portneuf afin de s'inscrire dans le développement durable. Ce sont des condensés des résultats de recherches et consultations menées au cours des derniers mois. Ils se veulent l'expression la plus fidèle de ce qu'ont exprimé les élus, les employés municipaux, les citoyens et les intervenants lorsqu'on a recueilli leurs perceptions des enjeux, des stratégies et des pistes d'action.

- Il est important de noter que les énoncés dont vous prendrez connaissance dans les pages qui suivent sont le fruit de consultations publiques ouvertes et transparentes. Aucun travail rigoureux d'analyse n'a encore été fait pour évaluer la faisabilité des pistes d'action.
- Dans les mois à venir, **un premier plan d'action annuel** découlera de l'actuel plan stratégique de développement durable. Celui-ci contiendra les projets prioritaires retenus pour la première phase de la mise en œuvre du plan stratégique. Le comité de développement durable de la Municipalité de Deschambault-Grondines et de la Ville de Portneuf établira du même coup les échéanciers, les moyens de financement, les justifications et les objectifs précis pour chacun des projets priorisés.

TABLEAU 4.1 - ENVIRONNEMENT					
ENJEU STRATÉGIQUE			JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE	PISTE D'ACTION	EXPLICATION DE LA PISTE D'ACTION
ENJEU	NO	STRATÉGIE			
Gestion de l'eau, de l'air et des sols	1	Assurer la protection et la conservation de l'eau comme bien collectif	Pour répondre adéquatement aux besoins de consommation des différents usagers (résidentiel, commercial et industriel) et préserver l'accès aux berges du fleuve	1.1 Mettre en place des mesures incitatives (ou réglementation) pour l'installation d'équipements favorisant l'économie et la récupération d'eau	Pour protéger la ressource, réduire la consommation d'eau potable et favoriser sa récupération
				1.2 Caractériser et protéger la ressource hydrique (eau de surface, souterraine et milieux humides)	Pour se donner tous les outils afin de favoriser la prise de décisions éclairées
				1.3 Promouvoir, baliser et aménager des accès sécuritaires au fleuve pour les citoyens et les visiteurs (ex. : aires de repos, pêche, tables à pique-nique, baignade, embarcation, etc.)	Pour retirer tous les bénéfices du paysage local en lien avec la qualité de vie

TABLEAU 4.2 - CULTUREL					
ENJEU STRATÉGIQUE			JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE	PISTE D'ACTION	EXPLICATION DE LA PISTE D'ACTION
ENJEU	NO	STRATÉGIE			
Identité territoriale et culturelle	2	Sauvegarder et transmettre le patrimoine (bâti, immatériel, savoir-faire, etc.)	Pour acquérir des connaissances historiques, assurer un développement respectueux de ses caractéristiques patrimoniales et paysagères et développer le sentiment d'appartenance qui lie les citoyens à ce territoire	2.1 Favoriser la consolidation des organismes reconnus dans la protection et la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes (ex. : École de musique Denis Arcand, Tambours de Portneuf, etc.)	Pour maintenir le dynamisme des organisations et assurer la pérennité des mouvements de conservation et de mise en valeur du patrimoine
				2.2 Préserver et mettre en valeur des infrastructures à caractère patrimonial et identitaire (ex. : le quai de Portneuf, le couvent Deschambault, etc.)	Pour que le développement du territoire prenne en compte la mémoire collective

				2.3 Poursuivre la mise en valeur du patrimoine immatériel fluvial lié au St-Laurent	Pour faire connaître l'histoire et l'utilisation du fleuve par les citoyens d'hier et d'aujourd'hui
	3	Maintenir une vie culturelle dynamique	Pour améliorer ou maintenir la qualité de vie, l'offre culturelle et l'attractivité touristique du territoire	3.1 Accompagner des artistes locaux afin de favoriser la créativité et le rapprochement entre eux et les citoyens	Pour faire connaître l'art et assurer l'accès à tous
				3.2 Mettre de l'avant la créativité locale par le biais d'une offre intégrée (arts, culture et patrimoine, agroalimentaire, attraits naturels)	Pour améliorer l'attractivité du territoire

TABLEAU 4.3 - ÉDUCATION CITOYENNE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENJEU STRATÉGIQUE		STRATÉGIE	JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE	PISTE D'ACTION	EXPLICATION DE LA PISTE D'ACTION
ENJEU	NO				
Intégration du développement durable	4	Conscientiser, éveiller, éduquer et sensibiliser les citoyens aux saines habitudes de vie et au développement durable	Pour susciter l'engagement, la participation et l'intégration des meilleures pratiques	4.1 Favoriser la construction de bâtiments écoénergétiques et durables (ex. : CPE écologique à Portneuf, etc.)	Pour faire des économies d'eau et d'énergie et intégrer les nouvelles technologies dans nos vies
				4.2 Favoriser l'intégration des principes et des pratiques en développement durable dans les contenus éducatifs en milieu préscolaire et scolaire	Pour introduire les bonnes habitudes dès le plus jeune âge et favoriser ces pratiques en milieu familial

TABLEAU 4.5 - SOCIAL

ENJEU STRATÉGIQUE			JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE	PISTE D'ACTION	EXPLICATION DE LA PISTE D'ACTION
ENJEU	NO	STRATÉGIE			
Participation citoyenne et démocratie locale	5	Développer et intégrer la participation citoyenne à la vie communautaire	Pour stimuler l'engagement social, avoir un milieu de vie plus dynamique et briser l'isolement social	5.1 Harmoniser les conditions d'accès aux locaux appartenant aux municipalités, aux institutions ou aux organismes communautaires	Pour optimiser l'utilisation des espaces (locaux) disponibles en fonction des besoins et des ressources
				5.2 Soutenir des projets scolaires et parascolaires formateurs axés sur l'implication citoyenne	Pour outiller les pédagogues et mobiliser les jeunes
	6	Développer l'entraide afin de favoriser l'équité, la solidarité sociale et le sentiment d'appartenance	Pour améliorer l'efficacité des projets collectifs en favorisant la mixité sociale	6.1 Mettre en place des projets d'entraide entre les citoyens qui consistent en un réseau d'échange de services (ex. : l'Accorderie, Coopérative de solidarité des Grondines)	Pour briser l'isolement, rendre accessible des services particuliers et créer des liens sociaux
				6.2 Mettre en place des moyens de prévention du décrochage scolaire, la délinquance et l'exclusion sociale auprès de la jeunesse locale.	Pour favoriser l'intégration, la rétention et le bien-être des jeunes dans la communauté
	7	Favoriser la rétention des populations de tous âges et s'ouvrir aux nouveaux arrivants	Pour favoriser l'enracinement de tous ceux qui choisissent Deschambault-Grondines et Portneuf	7.1 Dynamiser le milieu par des projets rassembleurs et mobilisateurs (ex. : sentiers de marche et pistes cyclables entre Portneuf nord et sud, entre Deschambault-Grondines et Portneuf)	Pour rapprocher les milieux et les personnes tout en tenant compte des réalités et des besoins de chaque groupe d'âge
				7.2 Bonifier les programmes existants de suivi auprès des jeunes qui quittent la région pour leurs études afin de favoriser leur retour	Pour garder nos forces vives et favoriser le développement local
7.3 Créer ou adapter des outils pour accueillir et accompagner les nouveaux arrivants, tant les propriétaires que les locataires (ex. : un guide du nouvel arrivant)				Pour favoriser l'intégration et créer un milieu de vie dynamique et attractif	

TABLEAU 4.4 - ÉCONOMIE

ENJEU STRATÉGIQUE			JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE	PISTE D'ACTION	EXPLICATION DE LA PISTE D'ACTION
ENJEU	NO	STRATÉGIE			
Création de richesse et d'emploi	8	Développer une économie locale diversifiée et créer des emplois de qualité	Pour développer un milieu de vie attractif et favoriser le leadership, l'entrepreneuriat et l'appropriation du territoire	8.1 Évaluer les besoins locaux et développer en conséquence les produits et les services de proximité	Pour se doter de tous les services nécessaires afin de faire des choix éclairés en matière de développement de services
				8.2 Former et sensibiliser la jeunesse à l'entrepreneuriat en bonifiant les actions actuelles, surtout auprès du milieu de l'éducation (ex. : club de mentorat et de leadership)	Pour inculquer l'entrepreneuriat et le leadership tôt dans la vie et favoriser le développement local
Compétitivité et attractivité locale	9	Favoriser l'achat local et conserver les commerces de proximité	Pour stimuler l'économie locale en adoptant une consommation responsable, développer un milieu de vie riche et attractif par l'offre de produits et de services adaptés aux besoins	9.1 Promouvoir les commerçants et les producteurs locaux en bonifiant les initiatives existantes dans la ville et la municipalité (ex. : mettre en ligne le bottin de Deschambault-Grondines et Portneuf et assurer un mécanisme efficace de mise à jour)	Pour assurer un accès rapide à l'information à jour des ressources existantes et ainsi favoriser l'économie locale
				9.2 Créer un programme de fidélisation à l'achat local ou autres formules innovatrices pour les citoyens, les entreprises, les institutions ou les commerces (ex. : un collant « j'achète local », passeport-rabais, stratégie commune sur les médias sociaux, etc.)	Pour favoriser l'achat local et la mise en valeur de nos ressources communes

5. SUIVI – ANALYSE ET PRIORISATION

Une fois le plan adopté, un processus de suivi démarrant avec une analyse exhaustive de chacune des pistes d'action sera effectué durant les prochaines semaines et les prochains mois par le comité de développement durable. Des outils de recherche et d'analyse seront mis à la disposition des décideurs pour prioriser et mettre en œuvre le plan rapidement. Certaines pistes d'action nécessiteront plus de temps que d'autres pour arriver au stade de réalisation. En ce sens, la mobilisation, la concertation, le nombre d'étapes nécessaires sont des facteurs déterminants.

Dans tous les cas, les citoyens et les intervenants pourront suivre le bilan des réalisations sur une base régulière puisque des forums de consultation auront lieu chaque année et les efforts de communication seront intensifiés par souci de transparence et pour favoriser une participation citoyenne continue.

RÉFÉRENCES

- CADIEUX, Jean et Dion, Michel (2012). Manuel de gestion du développement durable en entreprise : une approche progressive. En appui à la norme BNQ 21000. Fides, Québec, 711p.
- CHAGNON, Christiane (2012). Territoires durables en devenir. PUQ Numérique, <http://www.puq.ca/catalogue/livres/territoires-durables-devenir-1223.html>
- MDDEP (2006), Loi sur le développement durable, Éditeur officiel du Québec, [En ligne]. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/D_8_1_1/D8_1_1.html (Page consultée le 23 mai 2013)
- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979), Éditeur officiel du Québec, [En ligne]. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_19_1/A19_1.html (Page consultée le 23 mai 2013)
- MAMROT (2012). L'urbanisme durable, enjeux, pratiques et outils d'intervention. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne]. http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/indice_developpement/in_dicedev_Centre-du-Quebec_2006.pdf (page consultée le 5 novembre 2012)
- MDDEP (2005). Les principes de la loi québécoise sur le développement durable. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne]. <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf> (Page consultée le 17 octobre 2012)
- Statistique Canada (2013). Profil de recensement. *In* Gouvernement du Canada, [En ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2434058&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Deschambault-Grondines&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=> (Page consultée le 17 octobre 2012)
- UMQ (2012). Livre Blanc municipal, l'avenir a un milieu. *In* Gouvernement du Québec, [En ligne]. http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub_autres/livre_blanc.pdf (Page consultée le 22 novembre 2012)